

pour l'ensemble des dispositifs : Diagnoform®, DiagnoHandi®, Diagnolife®, Diagnofood®, Diagnofeel®, Diagnorunning®

Mise à jour : janv. 2026

Responsable du traitement des données :

Institut des Rencontres de la Forme (IRFO)
Parc Eurasanté
310 rue Jules Vallès
59120 LOOS

Finalités :

L'Institut des Rencontres de la Forme (IRFO) est une association reconnue d'intérêt général qui agit dans le domaine de la prévention santé.

A ce titre, elle récolte des données destinées d'une part à sensibiliser la population aux bienfaits de l'activité physique et d'un mode de vie sain, et d'autre part à la recherche. Plus précisément :

- Pour l'individu lui-même (le participant) : remise d'une fiche de résultats qui comporte ses données traitées et analysées, et, pour certains tests, une comparaison par rapport aux moyennes nationales.
- Pour l'encadrant (coach sportif, professeur d'EPS, par exemple) : possibilité de suivre dans le temps les évolutions des résultats du participant grâce à un archivage (limité dans le temps comme détaillé plus loin) de ceux-ci.
- Anonymisées, ces données vont nourrir l'Observatoire de la Forme de la population, et ainsi permettre de calculer des moyennes nationales et réaliser des publications scientifiques.

En aucun cas les données, quelles qu'elles soient, ne sont cédées à des tiers dans une démarche commerciale.

Base légale :

La base légale est le consentement du participant, ou pour les mineurs de son responsable légal ou, dans certains cas (par exemple un délai d'anonymisation très court) du responsable de la structure dans laquelle il se trouve.

Limitation du recueil des données :

Les données personnelles en rapport au profil d'un participant sont collectées au strict minimum : Nom, Prénom, date de naissance, genre, adresse électronique personnelle (optionnel).

Parmi les informations personnelles récoltées au travers des tests, aucune n'est explicitement révélatrice de la santé physique ou mentale du participant du point de vue médical. L'application ne stocke aucune donnée à caractère sensible.

pour l'ensemble des dispositifs : **Diagnoform®**, **DiagnoHandi®**, **Diagnolife®**, **Diagnofood®**, **Diagnofeel®**, **Diagnorunning®**

Destinataires des données :

- Le participant (analyse de ses résultats et interprétation) ;
- la structure porteuse (interprétation, statistiques et suivi) qui a reçu l'accord du participant;
- l'équipe IRFO et ses développeurs informatiques, dans un but de gestion de l'outil informatique ;
- la recherche scientifique (données agrégées, non identifiantes).

Durée de conservation des données :

Un Job activé quotidiennement est chargé de supprimer les **profils de participants inactifs depuis plus de 3 ans** dans la base de données

Lorsqu'un Compte de Structure organise un groupe de participants pour les inscrire à un ou plusieurs tests, il peut spécifier si oui ou non chaque résultat récolté doit être automatiquement **anonymisé au bout de 14 jours**.

Dans le cas où l'anonymisation n'est pas demandée initialement par l'utilisateur (compte de structure), l'application permet de la gérer manuellement.

L'application permet l'anonymisation non seulement des résultats mais aussi du profil des participants, rendant impossible toute identification directe ou indirecte des personnes concernées par une récolte de données lors des tests.

- **L'anonymisation d'un résultat** a pour effet de rompre le lien en base de données entre les données récoltées dans le cadre d'un diagnostic/test et le profil du participant lui-même. Cette action est possible par :
 - Le Participant lui-même s'il dispose d'un espace ;
 - Le Compte de Structure ayant créé le profil du participant.
 - Les Administrateurs de l'application.
- **L'anonymisation d'un participant** consiste à remplacer ses données à caractère personnel (Nom, prénom, adresse électronique) par un code (aléatoire et sans correspondance avec un autre fichier) permettant de ne plus pouvoir identifier la personne tout en conservant le rattachement des tests passés à son profil. Cette action est possible par :
 - Le Compte de Structure ayant créé le profil du participant.
 - Les Administrateurs de l'application.

pour l'ensemble des dispositifs : Diagnoform®, DiagnoHandi®, Diagnolife®, Diagnofood®, Diagnofeel®, Diagnorunning®

Les résultats des tests et questionnaires peuvent être conservés 10 ans dans le cadre de la recherche scientifique. Dans ce cas la base de données ne comporte plus aucune donnée d'identification personnelle (nom, prénom, date de naissance, email)

Toute sollicitation d'utilisateur refusant l'exploitation de leurs données même en cas d'anonymisation sera traitée manuellement dans la base de données par les administrateurs.

Droit des personnes concernées :

Les feuilles de résultats individuelles disponibles pour certains tests comportent en pied de document un texte informant le participant du but (le pourquoi) de la collecte de ces résultats, du souci d'anonymisation et un rappel de son droit d'accès.

Un participant ayant déjà fait l'objet d'un test dans l'application peut exercer son droit d'accès en contactant directement l'IRFO : contact@irfo.fr.

Sécurisation de l'hébergement de l'application et de la Base de données :

- L'architecture informatique est déployée sur 2 serveurs (VPS) basés en France (Gravelines) et en Allemagne (Francfort).
- L'un des serveurs abrite l'application de production et sa base de données,
- L'autre serveur abrite une application de secours qui peut remplacer temporairement l'application principale en cas de nécessité, ceci afin d'assurer la continuité du service par une simple redirection. Ce serveur de secours permet également de sauvegarder la base de données, et il abrite l'application de préproduction et de développement.
- Il n'y a pas de transfert de données en dehors de l'Union Européenne.
- L'application n'exploite aucun Cookie tiers ni n'en dépose dans le navigateur des utilisateurs.
- Les mots de passe des différents utilisateurs ne sont jamais affichés en 'clair' dans l'application. Ils sont enregistrés en base de données après transformation par un algorithme de cryptage.

Pour contacter le délégué à la protection des données : Hervé Ovigneur – dpo@irfo.fr